

Projet de compte rendu de la réunion CUNCA du 10 janvier 2017.

Présents : Joël Chauvet, René Gerlet, Serge Guilbert, Yves Guilbert, Jean-Yves Guilhemjouan, Jean Lassandre, Nathalie Parent, Jean-Claude Piat, Yves Tastet.

Absent excusé : Christian Gunther

1°) Bilan de la saison d'automne.

13611 parcours pour près de 330 concours qui se répartissent moitié organisés par les canines les ouverts 169 et l'autre moitié par les associations de race 160 (interclubs ICP 9, ICVO 100, spéciales 44, 7 FTGQ)

La répartition pour les chiens, d'une part pour le type de concours 38% pour les FTA, 2% en FTGQ, 40% en FTGS et 20% en FTGN et pour les races en continentaux 49% et 51% pour les britanniques.

Les ICP ne font pas recette un en continentaux et 8 chez les britanniques (3 en GN et 5 en GS).

Les ICVO : FTA 29 (7 brit et 22 cont), 20 en FTGN (7 brit et 13 cont) et FTGS 51 (21brit (8 bécasses, 4 bécassines et 9 tétraonés) et 30 cont ((19 bécasses, 6 bécassines et 5 tétraonés)

Les spéciales 44 : 13 FTA (2 brit et 11 cont), 12 FTGN (10 brit et 2 cont) et FTGS 19 : 13 bécasses (7 brit et 6 cont), 4 bécassines (2 et 2) et 2 tétraonés (1 et 1) et FTGQ 7.

Au final les continentaux ont organisé 91 concours et les britanniques 65 concours

a) Concours sur gibier tiré et notamment de l'Open

La baisse des engagements constatée en 2015 s'est poursuivie en 2016. Plusieurs facteurs sont sans doute à incriminer :

- La situation économique de la France.
- La baisse du nombre de chasseurs dont beaucoup privilégient désormais la chasse au « gros gibier » au détriment de la chasse au chien d'arrêt.
- La préférence des conducteurs pour les concours de gibier naturel ou le gibier sauvage car la mise au point technique est moins pointue.
-

Pour continuer à assurer notre mission de sélection, il semble souhaitable de ne pas reconduire un certain nombre de concours où la participation est trop faible. En conséquence, les concours ouverts et les ICVO qui ne rassembleront pas au moins 20 chiens ne seront pas reconduits.

L'Open a rassemblé 138 chiens (74 continentaux et 64 britanniques). Il y en avait 131 à Andechy (92 en continentaux et 39 en britanniques) en 2015 et 174 à Herm (104 en continentaux et 70 en britanniques) en 2014.

Bonne organisation de la SC du Lot avec Charles Planard aux commandes. En continentaux, c'est Ignes de la Croix St Urbain braque du Bourbonnais présenté par Bernard Faussurier qui est la Gagnante et Héros des Grandes Origines Griffon Korthals également présenté par Bernard Faussurier qui est vice gagnant ; en britanniques le gagnant est Housse des Hautes Coiffes setter Gordon présenté par Gilles Mazerolles et le vice gagnant Harper de Béhigo setter anglais présenté par Jérôme Faissat.

La commission déplore le manque solennité de cette épreuve majeure du calendrier avec notamment trop peu de personnes aux résultats.

b) Concours sur gibier naturel

Baisse notable des populations de faisans et de perdreaux à cause d'une reproduction contrariée par le mauvais temps mais globalement la plus grande majorité des chiens a pu être mise en présence.

c) Concours sur bécasses

Présence aléatoire dans certains concours mais toujours beaucoup de participation.

La Commission sera attentive lors de l'établissement du calendrier à ne pas organiser de concours ICVO ouvert aux mêmes races dans un périmètre géographique proche. De même elle s'interroge sur l'organisation de certains ICVO par un club de race sans aucun représentant de la race.

Dans les concours organisés par le club du setter anglais, les responsables constatent une très grosse participation parfois avec des chiens qui ne sont pas au niveau et qui encombrant le concours, les juges rechignant à leur attribuer le qualificatif « Insuffisant ». La commission accède aux vœux du club et à titre expérimental : lors des spéciales, les chiens pour courir en couple devront avoir obtenu au moins une fois le qualificatif « Exc » en solo.

d) Concours Grande Quête

Beaucoup de difficultés à gérer les jurys à cause des défections de plusieurs qui avaient préalablement accepté de venir. Peu de classement dans ce type de compétition comme d'habitude.

e) Finale Nationale de chasse Pratique

Epreuve gérée par J. Archambault et R. Gerlet, peu de participation 18 concurrents. Belle épreuve avec une excellente organisation. Le gagnant est un braque de Weimar, Elvis von der Hahnweide.

Excellente ambiance et beaucoup de convivialité, les organisateurs avec l'aide des responsables locaux avaient mis les petits plats dans les grands notamment avec les Trompes de chasse qui ont résonné toute la journée.

f) Rencontres St Hubert et Finale Nationale

Serge Guilbert, responsable pour la CUNCA des « Rencontres St Hubert », fera le bilan des différentes manifestations la prochaine fois.

Ces épreuves se sont déroulées dans la convivialité et elles permettent d'entretenir les relations avec les Fédérations des Chasseurs.

La Finale comme les années précédentes aura lieu au Domaine Présidentiel de Rambouillet le 21 janvier 2017. A cette occasion la Présidence de la Fédération du St Hubert devra être assurée désormais par un membre de la SCC, Serge Guilbert sera proposé au Conseil d'Administration lors de l'Assemblée Générale.

Il serait alors envisageable la désignation des équipes qui représenteront la France au prochain Championnat du Monde, le prochain conseil d'administration en décidera.

g) Retour des Résultats :

Globalement le retour des résultats à la SCC et à la CUNCA, dans les quinze jours qui suivent la manifestation, est satisfaisant. Néanmoins il serait bon qu'en cas d'une annulation, elle soit communiquée à la SCC et à la CUNCA. Quelques organisateurs néanmoins ont du être rappelés à l'ordre notamment pour les BICP.

h) Invitation de juges étrangers

Il est rappelé aux organisateurs qui invitent un juge étranger qu'ils doivent demander l'autorisation de juger en France au pays d'origine par l'intermédiaire de la SCC et avoir l'aval de la dite canine.

2°) Championnat du Monde 2017 à Herm

La FCI a confié à la France l'organisation du championnat du Monde 2017. Le site proposé sera Herm.

Jean-Guy Ducom et son équipe gèreront la logistique avec l'aide des personnes désignées par la CUNCA : J-C Piat, Yves Tastet, Maryse Baudet, Joël Chauvet, Jean Lassandre, Jacques Beillard et Yves Guilbert.

Les engagements seront pris par Joël Chauvet et le règlement des inscriptions se fera de préférence par virement.

Les dates proposées par l'ACT des Landes, suite à sa dernière réunion sont : 26 octobre présentation des équipes, 27 octobre 1^{er} jour championnat continentaux et britanniques, 28 octobre St Hubert et 29 octobre 2^{ème} jour championnat continentaux et britanniques.

La sélection se fera à Polminhac comme les années précédentes avec les mêmes sélectionneurs que l'an dernier J. Beillard et D. Leickman. En effet la France, pour les raisons que l'on sait, n'a pas participé.

Lors des trois journées des Championnats du Monde, il n'y aura pas d'autre concours de gibier tiré.

Lors de la réunion préparatoire, la France sollicitera la présence d'un juge pour les continentaux, un pour les britanniques et un pour le St Hubert avec au moins une fois une présidence de jury.

La CUNCA propose René Gerlet pour les continentaux, Yves Tastet ou Yves Guilbert pour les britanniques et Jean Lassandre pour le St Hubert.

3°) Etablissement du calendrier printemps 2017

Un canevas des épreuves de printemps pour les concours ouverts a été envoyé à tous les référents, ceux des clubs ont pu compléter ce canevas via GESCAL en prenant soin que leurs épreuves ne soient pas en parallèle de celles des canines. Fin décembre, le projet élaboré par Joël Chauvet via GESCAL a été envoyé à tous les membres de la commission. Après examen par la commission, il est validé. Il sera envoyé à tous les référents pour une dernière vérification avant sa parution sur le site de la CUNCA. Il sera définitivement entériné lors de la prochaine réunion du comité de la SCC le 21 février.

Lors de l'examen de ce calendrier, la commission s'est interrogée sur la pertinence de la poursuite de concours sur les bécasses au cours du 1^{er} semestre à cause d'une participation chiens peu importante et une présence très aléatoire de la dame au long bec. Après discussion, les concours sur bécasses sont encore maintenus cette année.

Conformément au Règlement des Field-trials, la CUNCA désignera un délégué parmi les membres du jury pour le field-trial de Plovan organisé en Bretagne le 5 mars par le Pointer Club.

L'ADP et l'AAFT ont bien sollicité le patronage de la SCC pour l'organisation de leurs épreuves, dorénavant elles devront répondre précisément aux règles définies pour ce patronage.

4°) Organisation Open de France printemps 2017

Le SC Ile de France avec Martine Collignon comme organisateur gèrera l'Open quête de chasse. Le jury sera fait en concertation avec le président de la CUNCA. Il aura lieu les 31 mars et 1^{er} avril à Fontaine-Fourches. Celui de Grande Quête aura lieu à Droupt St Basle les 26 et 27 mars sous la responsabilité de la CUNCA avec comme organisateur Jean-Claude Piat. L'autorisation de la SCCA a été faite. Le jury sera fait par Yves Tastet, responsable de la GQ à la CUNCA, et Jean-Claude Piat.

5°) Résultats de nomination de juge qualifié

Pierre Floiras, Sylvie Hénoque et Dominique Larrieu pour la qualification quête de chasse et Régis Toulet pour celle de Grande Quête ont passé leurs contrôles au cours du 2^{ème} semestre.

Les enveloppes sont ouvertes en réunion, ils ont tous obtenu les conditions requises pour la qualification. Ils seront proposés à la prochaine commission des juges pour leur nomination comme juge qualifié de field-trial quête de chasse pour Mesdames Sylvie Hénoque et Dominique Larrieu et Monsieur Pierre Floiras et juge qualifié Grande Quête pour Monsieur Régis Toulet.

6°) Résultats des examens des élèves juges.

Olivier Teillier, Frédéric Bennet, Olivier Réau, Ramon Gomez, Jean-Louis Lalaude, Stéphane Ivars, Emmanuelle Salles, ces sept candidats ont passés leur examen CUNCA, première étape de leur cursus de juge. Après correction, sont admis à poursuivre : Jean-Louis Lalaude et Stéphane Ivars

Le docteur Fabrice Muscari et Jean-Joël Courthial n'ont pu se libérer professionnellement, ils pourront se présenter lors d'une prochaine session, le 9 mai 2017.

Ramon Gomez a échoué pour la 2^{ème} fois. La CUNCA demandera à la Commission des Juges de la SCC de mettre fin à leur cursus de juge.

Enfin Olivier Teillier, Frédéric Bennet, Olivier Réau et Emmanuelle Salles auront la possibilité de le passer une deuxième et dernière fois.

La commission examine la demande du Président du PCF qui souhaite une dérogation concernant Jean-Christophe Bollock qui n'a pas l'ensemble des pré-requis pour pouvoir s'inscrire. Après discussion, la commission émet un avis négatif ne souhaitant pas créer de précédent.

7°) Examens au printemps 2017

Jean-Marc Alary et Gérald Panafieu souhaitent passer leurs contrôles ce printemps en vue de devenir juge stagiaire quête de chasse et Christophe Defreneix pour devenir juge stagiaire grande quête. Le Président de la CUNCA leur organisera ces contrôles ce printemps.

Jean-Louis Dupérier est également autorisé s'il se manifeste en temps utile.

Les organisateurs devront penser à intégrer les stagiaires dans leurs jurys. Ces derniers étant acteurs à part entière dans les jurys de couple bénéficient donc des mêmes prérogatives que les juges qualifiés.

8°) Révision du Règlement des Fields

Le présent « Règlement des épreuves de travail pour chiens d'arrêt » a été validé par le comité de la SCC le 22 mai 2012. Conformément aux règles établies, une nouvelle version peut validée après cinq ans.

Quelques ajustements ont déjà été décidés et validés par le comité de la SCC. En conséquence très peu de changements nouveaux sont envisagés.

Une version finalisée sera établie lors de la prochaine réunion et ensuite proposée au comité de la SCC pour validation.

9°) Attribution CACIT chez les continentaux

La commission constate que :

- de plus en plus, les barrages pour l'attribution du CACIT sont médiocres notamment chez les continentaux
- la sélection des meilleurs passe par le couple même si la vocation première des continentaux n'est pas de courir en couple.

Pour satisfaire la plus grande partie des responsables des associations de races continentales, le barrage pour le CACIT en continentaux mettra aux prises les CACT de solo et les CACT de couple. Donc aucun changement pour l'attribution du CACIT mais dans le souci de mettre en valeur les meilleurs sujets, dorénavant pour l'obtention d'un titre de champion de field-trial en continentaux, l'une des récompenses prévues au Règlement des field-trials sera un « EXC » en couple. Ainsi les mâles devront obtenir 3 CACT en solo (un CACT pourra être remplacé par 2 RCACT) et un « EXC » en couple quant aux femelles il leur faudra 2 CACT ou 2 RCACT en solo et un « EXC » en couple.

10°) Mise à jour de l'annuaire des juges de travail

L'annuaire des juges de field-trial comporte actuellement près de 120 noms.

Dans cette liste, figurent encore les noms des élèves juges qui ont échoué et qu'il faut donc enlever mais figure aussi un certain nombre de juges qui n'ont pas officié depuis très longtemps. Afin qu'ils ne soient plus sollicités par les organisateurs, un courrier leur sera fait pour clarifier leur situation et, sans réponse de leur part, ils seront enlevés de l'annuaire des juges.

11°) Coupe d'Europe des continentaux. Coupe d'Europe de Grande Quête

En Serbie, auront lieu ce printemps la Coupe d'Europe de GQ et les championnats Pointer et Setters. La Serbie, sans aucune concertation, a fixé la fin des épreuves le 23 mars. L'an prochain, si nous devons organiser ces épreuves pour l'Allemagne, elles seront placées du 15 mars au 21 mars.

Les sélectionneurs seront : Jean-Yves Guilhemjouan en Serbie, pour la Grande Quête avec comme condition avoir obtenu un « EXC ».

La Coupe d'Europe des continentaux aura lieu en Croatie les 5, 6 et 7 mars à confirmer. Il est difficile d'organiser une sélection en France à cause de la date choisie et en Espagne bon de conducteurs sont absents en conséquence la sélection se fera sur le papier au vu des résultats de 2016.

Le sélectionneur sera Jean-François Maillet ; les clubs de race enverront au sélectionneur leur équipe (4 chiens et un by) en joignant les résultats obtenus. Les conditions pour postuler sont avoir obtenu au moins un CACT en ouvert ou en ICVO.

La FCI a sollicité la France pour l'organisation de la Coupe d'Europe des continentaux en 2018. Les responsables de la Champagne Ardennes sont prêts à nous accueillir pour cette épreuve. La France souhaite également conserver le fonctionnement actuel c'est-à-dire les chiens devront courir chaque jour en solo.

12°) Organisation Open de France Automne 2017

Il aura lieu à Monteil en 2017. Le Président de la CUNCA prendra contact avec les organisateurs pour fixer les dates et finaliser le jury.

En 2018, la SC Oise postule à l'organisation de l'Open dans les betteraves, la CUNCA valide cette proposition.

13°) Questions diverses

- Attribution du CACIT pour les chiens d'arrêt britannique lors d'un BICP

Les responsables des chiens d'arrêt britanniques ne sont pas favorables actuellement à cette proposition.

- Courrier de M. Peio Urrutia : la commission a étudié avec soin le courrier de M. Urrutia.

Sur le point 1 : obtention du titre de champion de race. Sur ce point la CUNCA n'interviendra pas, c'est le problème du CFEML.

Sur le point 2 : organisation d'épreuves par un dresseur professionnel. La CUNCA reconnaît que l'invitation du jury, relativement restreint pour des ICVO qui s'étalent sur une douzaine de journées, et la répartition des chiens sur les différentes batteries ne sont pas très judicieuses. Si l'on ajoute que le même organisateur envoie les résultats hors délais, la CUNCA demandera au CFEML de changer de responsable pour l'organisateur des fields de l'Aube.

Sur le point 3 : obtention de beaucoup de classements à un même chien par un même juge, aucune remarque n'ayant été formulée, on en déduira que le hasard fait bien les choses.

- Courrier de M. Vacas :

Lecture est faite du courrier de M. Vacas à propos d'un commentaire d'un concurrent sur un réseau social concernant le field sur bécasses de Huelgoat. La commission ne peut que regretter cet état de fait et ne peut rien faire d'autre.

Personne désirant prendre la parole, la séance est levée à 16h30.